

## **COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL "VALEURS DÉONTOLOGIQUES" DU 29/09/2017**

Ce groupe de travail était présidé par la Cheffe de la Sous-Direction A, assistée par la cheffe du bureau A1. Etaient présentes les organisations syndicales représentatives à l'exception de Solidaires qui avait décidé de boycotter cette instance. Le but de cette réunion était de présenter un projet de "charte des valeurs" rédigée pour le compte de la Douane par le cabinet privé "Com Profiles".

En premier lieu, la direction générale a voulu minimiser le rôle de ce consultant, en indiquant que les travaux principaux auraient été menés par le bureau A1. La SDA, a précisé que cette démarche globale venait en soutien du guide de déontologie.

La première volonté de notre administration serait de l'utiliser en interne, au sein de nos écoles, dans les cycles de formation initiale, et en second lieu auprès du public.

Un panel de douaniers a été interrogé par "Com Profiles". Ils ont ainsi pu classer par ordre de priorité des comportements, à valoriser ou à proscrire, et des valeurs jugées comme importantes. La première remontée des personnels laisse apparaître l'obligation de sobriété et la non consommation de drogues.

Cette demande des personnels douaniers de tous grades exprime un problème que notre direction générale ne peut reprendre dans un document également destiné à être diffusé aux usagers. Cette "valeur" a été extraite du projet de charte.

Cette question générale des addictions pour notre organisation, doit faire l'objet d'un vrai accompagnement, dans la mesure où elle exprime un profond malaise, un vécu des personnels qui sont confrontés directement ou indirectement à ce phénomène.

Un récente enquête publiée dans les médias, indique que de nombreux français se réfugient dans les médicaments, alcools et drogues afin de compenser les effets du mal-être au travail.

La CGT n'ayant pu se faire communiquer par la présidente de séance le montant de la prestation du consultant "Com Profiles", a décidé de quitter la séance. La CFDT a elle, décidé de rester afin de tenter de découvrir le dessous des cartes.

Pour la CFDT, cette enquête réalisée sous forme d'ateliers et de sondage auprès d'une population de 5 787 agents pourrait être considérée comme un bon outil de préparation à la démarche "Bien Être Au Travail".

Quant à son intérêt-en matière de communication externe, cela reste à démontrer. On constate seulement que le rôle de la Douane, ses missions et ses pouvoirs, n'est pas expliqué aux tiers.

A la question de la CFDT relative à la portée juridique d'un tel document, la DG indique que la Charte Marianne et le Code de Déontologie se suffisent et que la charte des valeurs n'a pas de portée juridique.

Au final, notre organisation se détermine donc clairement "contre" la signature de cette charte par les agents mais "pour" une diffusion extérieure limitée. Quelques modifications ont été actées sur le support de la charte, recueillant un consensus auprès des 3 O.S restantes. Le projet final sera présenté aux organisations syndicales lors du Comité Technique de Réseau du 14 décembre prochain.